

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

Accord de confidentialité mutuel

Conception d'éclairage architectural

01 PARTIE A — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE

Single Ray Lighting Design

245 W 17th St, New York, NY 10011,
United States

02 PARTIE B — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE

**Overlook Performing
Arts Center**

600 Lincoln Plaza, New York, NY 10023,
United States

Le présent accord mutuel de non-divulgence régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ

**NDA-2026-
0091**

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

13 avril 2026

ÉMIS LE

**23 mars
2026**

DROIT APPLICABLE

**État de
New York,
États-Unis**

Single Ray Lighting Design LLC

Confidentiel — préparé pour Overlook Performing Arts Center. Ne pas diffuser
au-delà des parties nommées.

EN BREF

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

POUR SIGNATURE

NDA-2026-0091

N° DE CONTRAT

NDA-2026-0091

PARTIES

**Single Ray
Lighting
Design et
Overlook
Performing
Arts Center**DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR**13 avril 2026**

DURÉE

4 mois

DROIT APPLICABLE

**État de
New York,
États-Unis**

STATUT

**Pour
signature**

EN BREF

La structure de cet accord**01**

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

13 avril 2026

La date à partir de laquelle la divulgation peut commencer

02

DURÉE

4 mois

La confidentialité survit à l'expiration

03

OBJET

**Conception
d'éclairage
architectural**

Un langage d'éclairage bleu profond unique pour la façade et le hall de l'Overlook Performing Arts Center — une seule teinte, conçue pour chaque soir de la saison.

04

DROIT APPLICABLE

État de New York, États-Unis

Comté de New York, New York

05

PARTIES

Deux

Single Ray Lighting Design et Overlook
Performing Arts Center

01

Objet et contexte

La façade de l'Overlook Performing Arts Center fait actuellement cohabiter une douzaine de types de luminaires disparates installés sur trois décennies, dont aucun ne traduit une identité cohérente une fois la nuit tombée. Voici le plan pour la remplacer par un langage lumineux unique et rigoureux, sur la façade comme dans le hall.

Préambule

L'éclairage de façade de l'Overlook Performing Arts Center a été ajouté par touches successives depuis l'ouverture du bâtiment — projecteurs issus d'une rénovation des années 1990, éclairages en contre-plongée provenant d'un don de sponsor vieux de dix ans, luminaires du hall remplacés au coup par coup selon les stocks disponibles. Le résultat évoque l'entretien, pas la conception, et ne signale en rien le niveau de ce qui se joue sur scène.

Single Ray Lighting Design propose une mission de quatre mois qui remplace l'ensemble par un dispositif d'éclairage monochromatique unique — une seule teinte bleu profond, déployée en dégradés sur la façade et prolongée dans le hall — conçue et mise en service comme un système cohérent plutôt qu'un nouveau cycle de remplacement de luminaires. Les sections ci-dessous présentent l'approche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

01 PARTIE A — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE

Single Ray Lighting Design

SINGLE RAY LIGHTING DESIGN LLC

· EIN 13-4471029

245 W 17th St, New York, NY 10011,
United States

studio@singleraylighting.com · +1 917

555 0143 · singleraylighting.com

02 PARTIE B — PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE

Overlook Performing

Arts Center

OVERLOOK PERFORMING ARTS
CENTER, UNE ASSOCIATION À BUT
NON LUCRATIF 501(C)(3)

600 Lincoln Plaza, New York, NY 10023,
United States

facilities@overlookpac.org · +1 212

555 0367

Conditions de l'accord

01 1. Définition des informations confidentielles

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela inclut, sans s'y limiter, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans de produits, la tarification, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles comprennent également l'existence et le contenu du présent accord, ainsi que le fait que Single Ray Lighting Design et Overlook Performing Arts Center sont en discussions concernant l'Objet.

02 2. Obligations de la partie destinataire

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

La
Partie
destinataire
ne
peut
divulguer
les
informations
confidentielles
qu'à
ses
employés,
dirigeants
et
conseillers
professionnels
qui
ont
besoin
d'en
connaître
aux
fins
de
l'Objet
et
qui
sont
liés
par
des
obligations
de
confidentialité
au
moins
aussi
protectrices
que
celles

du
présent
accord.
La
Partie
destinataire
demeure
responsable
de
toute
violation
commise
par
ces
personnes.

03

3. Exclusions

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

05

5. Restitution ou destruction des documents

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

06

6. Recours et mesures injonctives

Les parties reconnaissent qu'une violation du présent accord peut causer un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts constitueraient une réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgatrice est en droit de demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

DROIT APPLICABLE

État de New York, États-Unis

JURIDICTION

Comté de New York, New York

En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

01 POUR SINGLE RAY
LIGHTING DESIGN

Single Ray Lighting Design

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Date

02 POUR OVERLOOK
PERFORMING
ARTS CENTER

Nadia Ferro

DIRECTRICE DE LA PRODUCTION
ET DES INSTALLATIONS

Date

Single Ray Lighting Design — Service juridique



245 W 17th St, New York, NY 10011, États-Unis
studio@singleraylighting.com · +1 917 555 0143 ·
singleraylighting.com
Single Ray Lighting Design LLC · EIN 13-4471029